

NOTE ENVIRONNEMENT

(annexe cas par cas)

RÉALISATION D'UNE LUGE SUR RAILS QUATRE SAISONS



Station : CHAMP DU FEU (67)

réf : DT 25016.11

indice : A

le : 31/07/2025



SOMMAIRE

- I. Caractéristiques du projet**
- II. Photographies du site**
- III. Études existantes**
- IV. Contexte environnemental**
- V. Synthèse et conclusion**

I. Caractéristiques du Projet

► INTRODUCTION DU PROJET

Cette demande d'examen de cas par cas concerne un projet de luge sur rails quatre saisons à la station du Champ du Feu, dans le massif des Vosges.



Source : MTC

I. Caractéristiques du Projet

► PLAN DE SITUATION

Le projet est situé sur la station du Champ du feu. Ce site naturel de montagne se situe dans le Bas-Rhin (67).

Elle est facilement accessible depuis la ville de Strasbourg, à 56 kilomètres ou 54 min en empruntant l'autoroute A35.

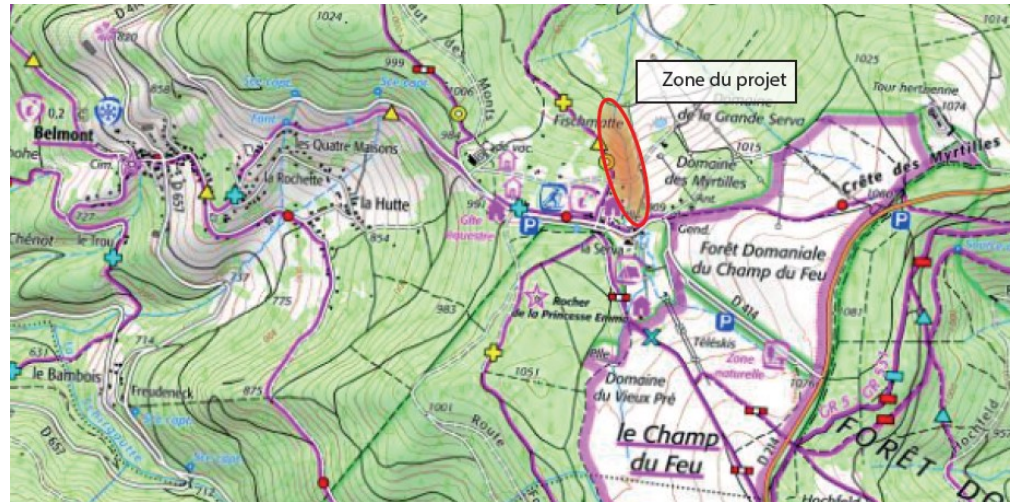
L'été, elle propose diverses activités ludiques et culturelles de plein air comme le tubing. L'hiver, elle dispose d'un domaine de ski alpin idéal pour débiter et se perfectionner, avec ses 50 hectares de pistes allant de la verte à la rouge. C'est également une station importante pour le ski nordique dans la région.



Source : Géoportail

I. Caractéristiques du Projet

► PLAN DE SITUATION



Extrait plan de situation Source : Géoportail



I. Caractéristiques du Projet

► CONSTAT ET OBJECTIFS DU PROJET

Constat	• Clientèle familiale • Situé à proximité de la métropole de Strasbourg • Manque d'activités 4 saisons pour attirer le public et les faire rester sur une journée ou plus • Volonté de sortir du tout ski et développer le « 4 saisons »
Objectifs	• Réaliser un aménagement de loisir toute-saison de qualité environnementale et paysagère • Affirmer et renforcer la vocation de loisirs et de détente du site • Fidéliser la clientèle et compléter l'attractivité hivernale et estivale du site. • Accueillir les pratiquants dans les meilleures conditions possible et leur proposer une activité nouvelle et attractive

I. Caractéristiques du Projet

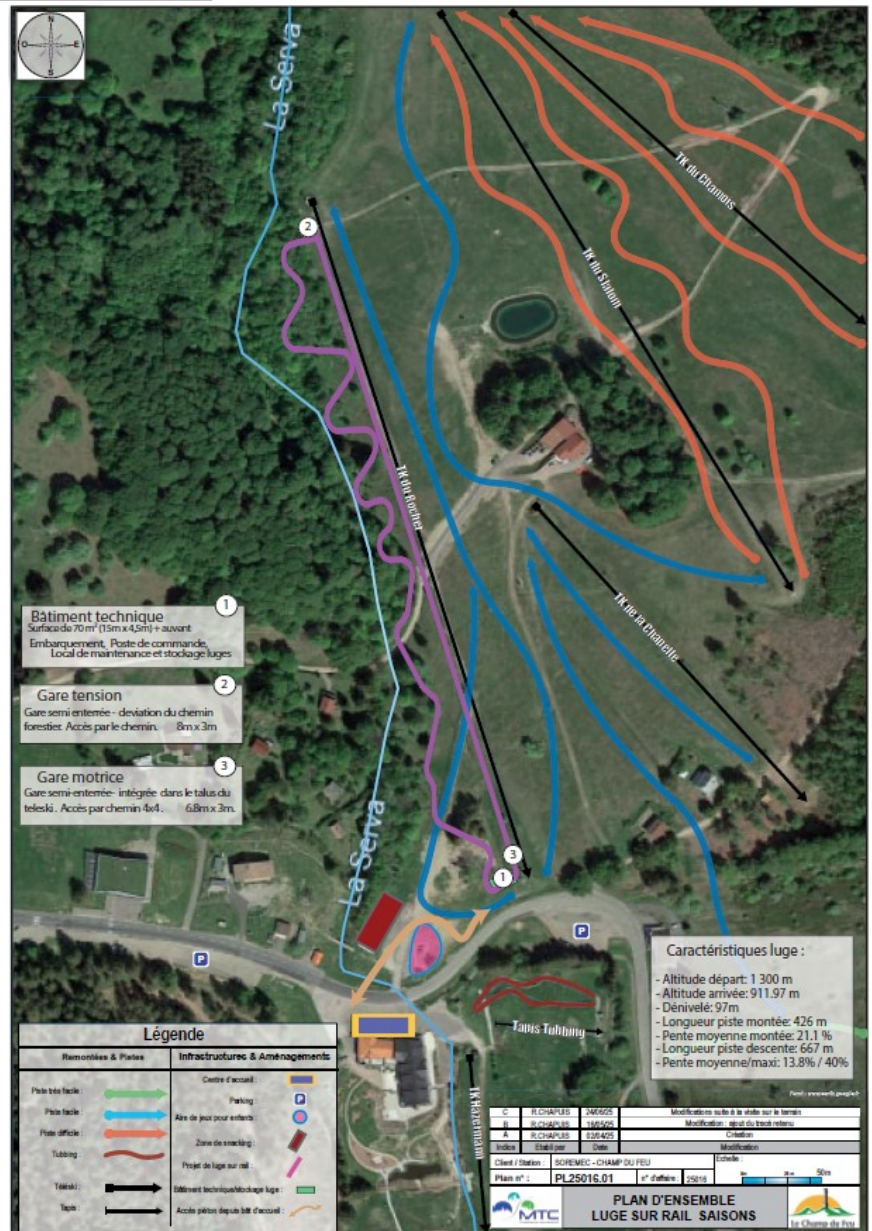
► DÉTAILS DU PROJET

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un projet d'amélioration et de diversification de la station du Champ du Feu (67). Il est prévu la mise en place d'une luge moderne et sécuritaire de type "luge sur rails". Ce nouvel aménagement implique également la réalisation d'un bâtiment à vocation technique implanté en amont, comprenant le poste de commande, un local de maintenance et le stockage des luges.

Ce projet vise un aménagement et un développement durable du site. Il se trouve dans l'emprise des équipements existants sur la station (le long du téléski du rocher) et vient en connexion avec le point centrale de la station qu'est le regroupement de l'hôtel-restaurant Hazemann, les différentes boutiques (skipass, loueurs...), le départ des pistes de ski ainsi que les pistes de tubing.

I. Caractéristiques du Projet

► DÉTAILS DU PROJET

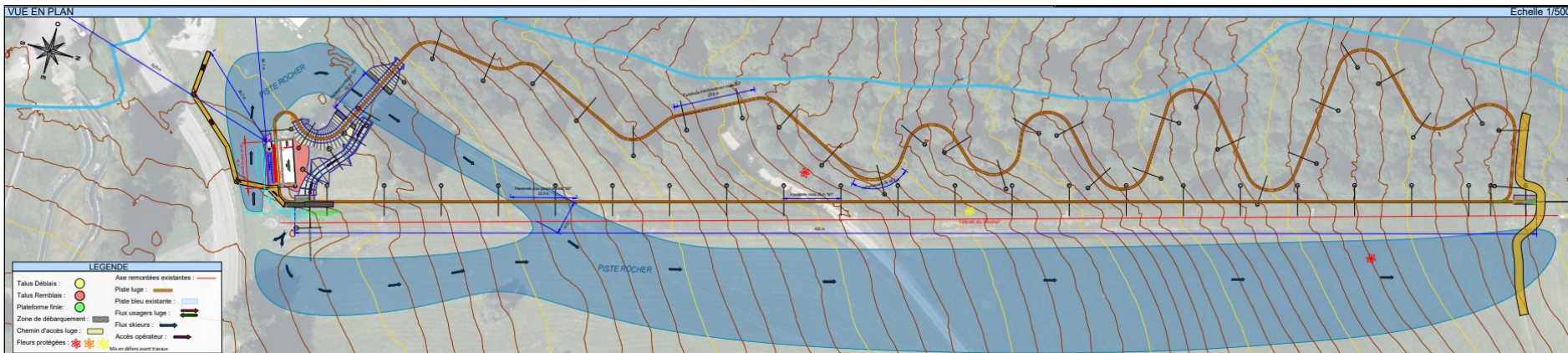


Extrait plan d'ensemble

Source : MTC

I. Caractéristiques du Projet

► DÉTAILS DU PROJET



Plusieurs orientations ont conduit au choix de ce tracé (voir variantes étudiées plus loin) :

- Attractivité du projet
- Gestion des flux
- Intégration paysagère
- Evitement d'impact sur le ruisseau et ses bras.
- Limitation du défrichement
- Prise en compte des enjeux environnementaux suites aux reconnaissances

I. Caractéristiques du Projet

► CARACTÉRISTIQUES DE LA LUGE

CARACTERISTIQUES GENERALES			
Catégorie d'appareil :	luge 4 saisons sur rails		
Type d'appareil :	double rails		
Station motrice :	AMONT		
Station tension :	AVAL		
Station départ : (embarquement sur la luge)	AMONT		
Station intermédiaire : (montée)	1		
Nombre de vrille :	0		
Nombre de passerelle de franchissement montée:	2		Route puis piste
Nombre de passerelle de franchissement descente:	1		Piste puis route
Nombre de passage enterré de franchissement :	1		
Nombre de croisement montée/descente :	0		
Nombre de virage à la descente : (hors vrille)	18		
Altitude station inférieure :	910,80	m	
Altitude station supérieure :	1003,00	m	
Longueur piste montée :	416,00	m	(suivant la pente)
Longueur piste descente : (incluant vrille si présente)	713,00	m	(suivant la pente)
Longueur totale montée/descente :	1129,00		
Dénivellation :	92,20	m	
Pente moyenne montée:	22,2%	%	
Pente moyenne descente:	12,9%	%	
Pente maxi : (montée et/ou descente)	31 / 40	%	passerelle
CARACTERISTIQUES LUGE :		PROVISOIRE	DEFINITIF
Nombre de luge :			36
Capacité d'une luge : (adultes)			2 pers
Espace en luge montée : (piste sèche)			23 m
Débit : (avec capacité maxi) :			570 p/h
Vitesse câble de remorquage à la montée :			1,80 m/s
Durée du trajet montée :			00:03:51 mm:s
Vitesse maxi descente :			40 km/h
Vitesse moyenne descente :			20 km/h
Durée du trajet moyen : (descente)			00:02:08 mm:s
Durée du parcours moyen : (montée/descente)			00:06:00 mm:s
TERRASSEMENT - DEFRICHEMENT :			
Volumes déblais :			270 m ³
Volumes remblais :			160 m ³
Surface Terrassement :			660 m ²
Excédent / déficit de :			110 m ³
Surface défrichement:			1943,00 m ²

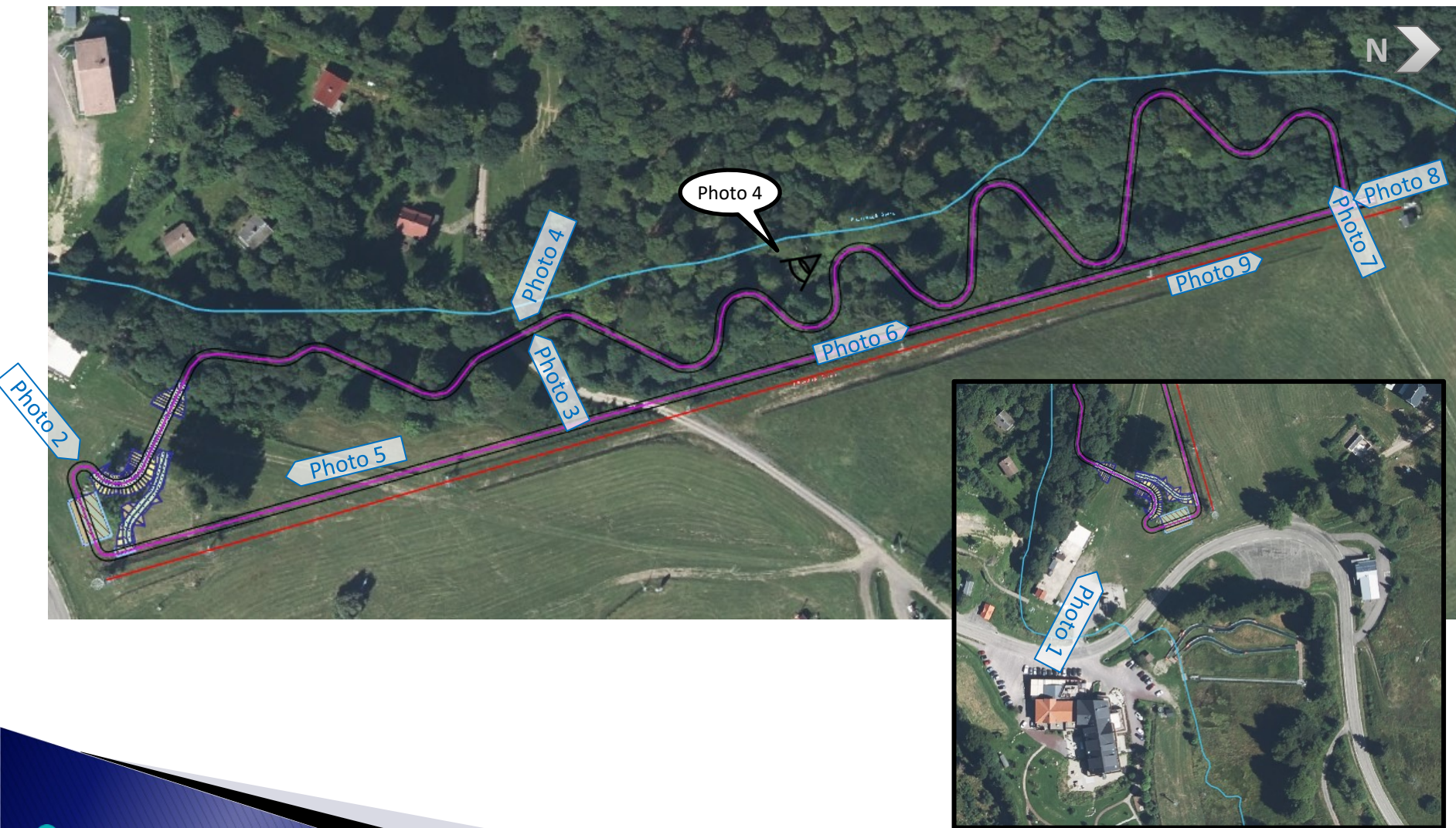
Excédent de matériaux sera réparti sur la zone de la gare amont pour insérer au mieux le projet dans le paysage et adoucir les talus

Extrait du tableau des caractéristiques

Source : MTC

II. Photographies du site

► LOCALISATION DES PRISES DE VUES



II. Photographies du site

Photo n°1

MTC – Juin 2025



Photo n°2

MTC – Juin 2025



II. Photographies du site



Photo n°3

MTC – Juin 2025



Photo n°4

MTC – juin 2025

II. Photographies du site

Photo n°5

MTC – juin 2025



II. Photographies du site

Photo n°6

MTC – juin 2025



II. Photographies du site

Photo n°7

MTC – juin 2025



II. Photographies du site

Photo n°8

MTC – juin 2025



II. Photographies du site

Photo n°9

MTC – juin 2025



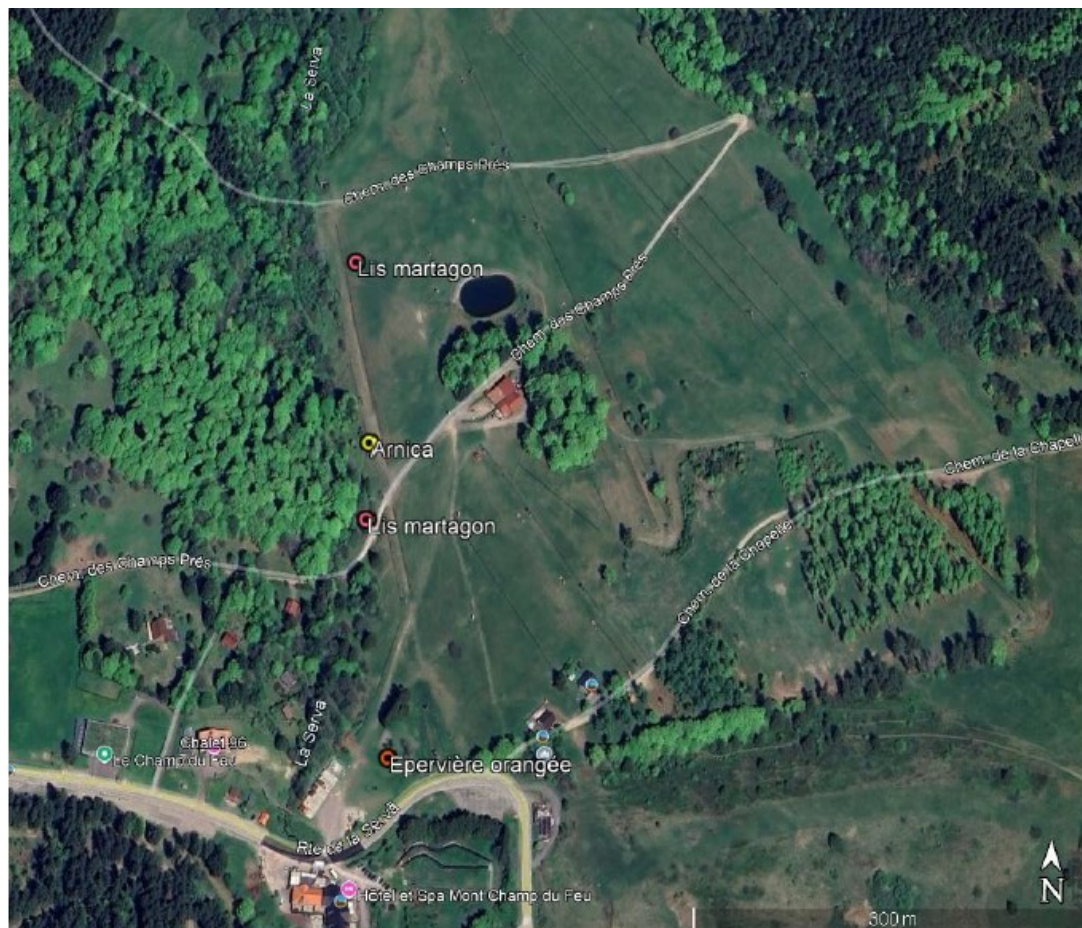
III. Études existantes

► SYNTHÈSE DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT ET LES MESURES/INCIDENCES, EQUINOXE (JUIN 2025)

	Enjeux milieu naturel	Niveau d'enjeu
ZNIEFF	L'aire d'étude se situe pour partie au sein de la ZNIEFF I « Champ du Feu ».	Limité
Natura 2000	L'aire d'étude se situe en marge de la ZSC « Champ du Feu ».	Limité
Corridors écologiques	L'aire d'étude est localisée en limite d'un réservoir de biodiversité, correspondant au site du Champ du Feu.	Limité
Réserve Biologique	L'aire d'étude est voisine de la Réserve Biologique Dirigée du Champ du Feu.	Limité
Inventaire des Zones Humides	Une part non négligeable de l'aire d'étude est considérée comme zone à dominante humide, notamment de part et d'autre du ruisseau de la Serva.	Marqué
Habitats naturels	Le site devant accueillir la luge sur rails est dominé par une hêtraie. Des prairies de fauche de montagne complètent les habitats naturels présents.	Limité
Flore	Une espèce végétale protégée, le Crocus printanier, est présente sur l'aire d'étude. Deux espèces exotiques envahissantes ont été relevées à proximité : la Renouée du Japon et l'Impatiante glanduleuse.	Marqué
Oiseaux	Présence potentielle d'un cortège classique pour les milieux rencontrés. Plusieurs espèces patrimoniales peuvent également être présentes : le Pipit farlouse, le Merle à plastron, etc.	Limité
Insectes	Présence potentielle d'un orthoptère patrimonial dans les prairies de fauche et présence voisine d'une espèce protégée, liée aux tourbières, absentes de l'aire d'étude.	Faible
Mammifères terrestres	Présence potentielle d'espèces liées aux boisements présents sur l'aire d'étude et aux alentours.	Faible
Amphibiens & Reptiles	Présence avérée du Triton alpestre, espèce protégée au niveau national, et d'habitats lui étant favorables sur l'aire d'étude. Le Lézard vivipare est également potentiel.	Marqué

III. Études existantes

► COMPTE RENDU DE SUIVI FAUNE FLORE, ECOFAUNE (JUILLET 2025)



Compte rendu de suivi faune flore

Source : Ecofaune

III. Études existantes

► VARIANTES AU PROJET

Plusieurs variantes au projet ont été étudiées et non retenues pour les raisons suivantes :



	Motif
<u>Tracé rouge :</u>	• Nécessite de traverser le ruisseau de la Serva à plusieurs reprises
<u>Tracé bleu :</u>	• Nécessite de traverser La Serva à plusieurs reprises • Consommation d'espace boisé supplémentaire sur l'aval • Nécessité de créer un nouveau chemin 4x4 pour accéder à la gare aval • Nécessité de passerelles supplémentaires pour conserver la piste forestière
<u>Tracé jaune :</u>	• Retenu → limitant le plus les enjeux environnementaux

Le tracé jaune a été retenu avec le choix d'un passage souterrain pour le parcours de la descente et traverser la piste de ski pour l'imiter l'impact paysager.

IV. Contexte environnemental

► MILIEUX D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

- Le projet est concerné par une ZNIEFF de type 1 (420007217, Champ du Feu).

<i>Espace protégé</i>	<i>Nom</i>	<i>Impacté</i>	<i>A proximité</i>
Parc National	/		
Parc Naturel Régional	/		
Réserves	/		
Arrêtés de protection de Biotope :	/		
ZNIEFF type I	CHAMP DU FEU	OUI	Sur la zone du projet
ZNIEFF type II	/		
Natura 2000	CHAMP DU FEU	NON	100 m
Zone Humide	Zone humide « potentiel » (DREAL Grand Est)	Oui, Vu la conception des fixations des rails qui sont simplement crayonné dans le sol, la zone gardera sa vocation humide du site (si cette présence est avérée)	
Captage d'eau potable	/		
Site inscrit / Site classé	/		
Réserve biologique	CHAMP DU FEU	NON	100 m

Voir cartes annexe « Soremec Enjeux Luge »

Source : DREAL Grand/Est

IV. Contexte environnemental

► MILIEUX D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

► Précision zone humide potentiel

La zone du projet est située en lisière de forêt, proche d'un cours d'eau se divisant en deux bras en aval. Autour de ce celui se présente des espèces végétales montrant la présence d'un milieu humide. Le tracé veillera à ne pas endommager et perturber le fonctionnement naturel de ce ruisseau et de la zone.

La conception des fixations des rails au sol est faite pour limiter au maximum son impact. Les rails sont posés sur des pieds espacés tous les 3m. Ces derniers sont simplement crayonnés dans le sol par des tiges. Il n'y a pas de béton. L'espace vide entre les rails ne perturbe pas non plus l'ensoleillement de la zone.

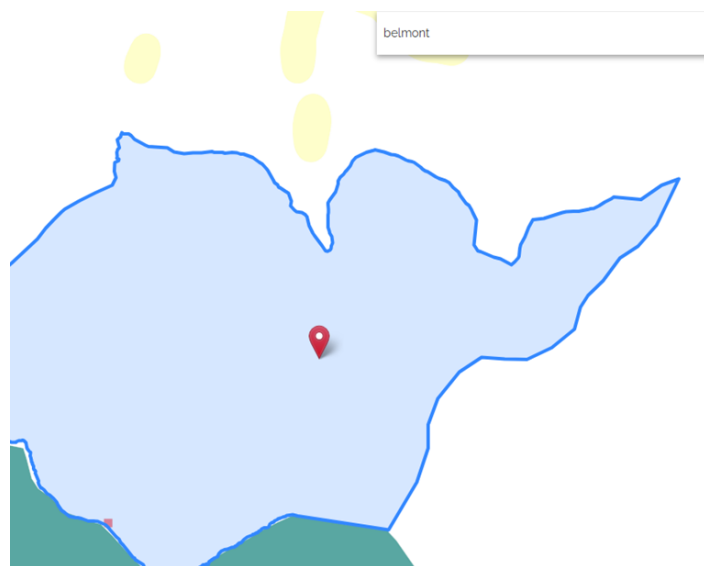


Source : MTC

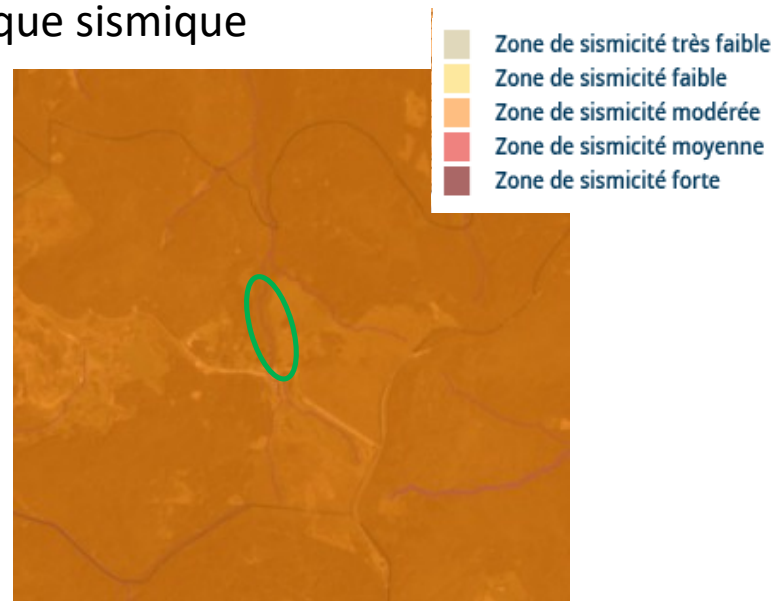
IV. Contexte environnemental

► 2. CONTEXTE VIS-À-VIS DES RISQUES NATURELS

► Risques liés aux mouvements de terrain et risque sismique



Extrait de cartes des mouvements de terrain et des zones sismiques



Source : infoterre, BRGM

- Le projet se situe en zone sismique 3 (faible). La conception du projet, et notamment le dimensionnement du bâtiment, prendra en compte la réglementation technique et de sécurité en vigueur applicable suivant les données du rapport géotechnique.
- La commune est située en dehors de zones de mouvements de terrain non localisés.
- La zone du projet se situe en dehors des zones d'avalanches et n'y est pas soumis.

IV. Contexte environnemental

► 3. CONTEXTE VIS-À-VIS DE L'URBANISME

La commune de Belmont élabore actuellement, en collaboration avec sa communauté de communes, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document n'étant pas encore finalisé ni approuvé, aucun plan d'aménagement spécifique à la station n'est en vigueur à ce jour.

En l'absence de document d'urbanisme local, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique sur l'ensemble du territoire communal, y compris la zone concernée par le projet.

Selon l'article L. 111-3 du Code de l'urbanisme, dans les communes non couvertes par un document d'urbanisme, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune ou dans la continuité immédiate d'un secteur qui porte la même fonction.

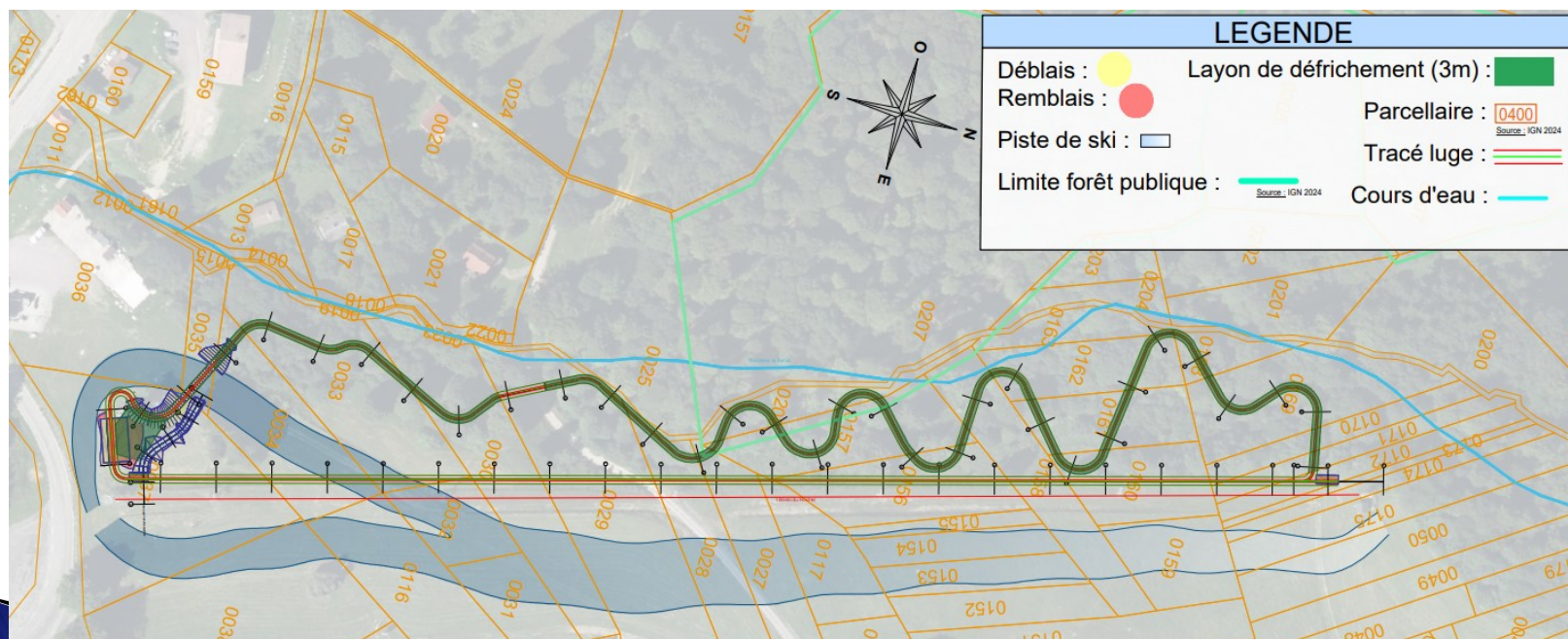
Le projet de luge au Champ du Feu est envisagé en périphérie du domaine skiable, une zone déjà dédiée aux activités de loisirs et touristiques. Cette localisation pourrait être considérée comme une extension de la zone, facilitant ainsi l'obtention des autorisations nécessaires.

IV. Contexte environnemental

► 4. DEFRICHEMENT

Un défrichage sera nécessaire pour la création de la piste d'accès et de la luge. La surface défrichée sera de 0,2 Ha (1943m²). La forêt étant relativement éparse, l'intérêt du projet est d'éviter au maximum la coupe d'arbre tant pour la biodiversité et le paysage que pour l'attractivité pour sillonner entre les arbres. Lors de l'implantation de la descente, l'axe pourra être dévier de quelques mètres pour conserver le plus d'arbres possible. Le projet se situe en dehors de l'Espace Boisé Classé.

Le défrichage étant inférieur à 0,5Ha, le cas par cas ne prend pas en compte cet aspect.



Extrait du plan de défrichage

Source : MTC

V. Synthèse et conclusion

Le projet consiste à installer une luge sur rails 4 saisons sur un site anthropisé et déjà exploité pour les activités hivernales et estivales. Ce projet vient renforcer l'offre et pérenniser l'attractivité sur ce site.

- ▶ Un état de l'environnement a déjà été effectué dans la zone du projet par EQUINOXE.
- ▶ Une reconnaissance faune flore sur le terrain est venu confirmer cet impact et a permis d'adapter le tracé pour conserver ces espèces protégées.
- ▶ Les préconisations sur les périodes de travaux et les abatages doux seront respectés.
- ▶ L'impact sur la zone humide potentiel a été identifié et reste limité. Le projet prend soin de ne pas interférer avec le ruisseau de la Serva.
- ▶ Il n'y a pas de risque naturel connu recensé sur cette zone.
- ▶ Le projet ne concerne pas de périmètre de captage d'eau potable.
- ▶ Le projet est compatible avec le document d'urbanisme.
- ▶ Le projet contient un défrichement inférieure à 0,5Ha. Etant sur des propriétés d'une collectivité, une demande de défrichement sera déposée par ailleurs.



VI. Annexes

-
- ▶ Étude des potentialités et enjeux Faune & Flore / Equinoxe Environnement – Mai 2025
- ▶ Inventaire faune et flore / Ecofaune – Juillet 2025.

VII. Identification

► Suivi des modifications

Station :	CHAMP DU FEU	Affaire n° :	25016
Client :	SOREMEC	Ensemble :	Luge sur rails 4 saisons
Réf client :	25016 LUGE934-B	Désignation :	AVP/PRO

Indice	Date	Nature des Modifications	Pages modifiées
A	31/07/2025	Création	-

P.VRIGNON		F.SIONNET		F.SIONNET	
Établi par	Visa	Vérifié par	Visa	Approuvé par	Visa